

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

pour l'organisation des Journées Goût et saveurs 2025

10ème édition

Objet de la consultation :

La Guyane est une terre d'exception en termes de ressources forestières, cynégétiques, halieutiques, agricoles, ... aussi, les savoir-faire des communautés et des territoires dans le domaine culinaire et gastronomique sont très étendus. Dans ce contexte, depuis quelques années et conformément au schéma territorial de développement culturelle (STDC) et à son action 8 "Renforcer la connaissance, et la valorisation du patrimoine culinaire", la Collectivité organise une action partenariale de promotion, préservation et transmission du patrimoine culinaire, "les journées goût et saveurs de Guyane".

La Collectivité Territoriale de Guyane souhaite confier à un opérateur privé l'organisation de la dixième édition des Journées Goût et Saveurs.

En effet, après une décennie d'actions qui ont favorisé la mobilisation d'acteurs socio-économiques et institutionnels, la Collectivité Territoriale fait le choix de soutenir un opérateur pour coordonner la nouvelle programmation 2025.

Cette volonté politique vise à encourager l'initiative privée, à développer la diversité culturelle, à promouvoir les territoires et à ancrer la culture dans le développement local.

Descriptif de l'action :

Dans le cadre des Journées Goût et Saveurs de Guyane, qui mettent à l'honneur les fruits de palmiers, l'awara en premier, et les spécialités culinaires de notre région, l'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est la mise en place d'un programme d'actions dans plusieurs bassins de vie qui se déroulera du **vendredi 4 au vendredi 25 avril**.

Elle vise également à mettre en réseau les acteurs du patrimoine culturel, depuis la collecte des ressources jusqu'à la fabrication des plats, à sensibiliser le public aux métiers de l'hôtellerie-restauration.

Actions incontournables à intégrer dans la programmation :

L'opérateur proposera des actions innovantes de valorisation du patrimoine culinaire notamment sur les fruits de palmiers dans le cadre des 10 ans de cette opération.

Toutefois, les actions incontournables suivantes sont à prendre en compte dans la proposition :

- L'organisation de la journée inaugurale dont la mise en place d'un village représentatif des spécialités du territoire ;
- 6 ateliers culinaires grand public (à coordonner avec les responsables des sites : CAFHOREST, Lycée Bertène JUMINER, Lycée Léopold ELFORT, Cité scolaire de Saint-Georges, Lycée MELKIOR-GARRE, Kourou (Monsieur EBENE VERTE ou MERCURE ARIATEL))
- Les ateliers petits chefs coordonnés par Précy PITOULA
- La battle des personnalités au lycée Melkior Garré
- Un concours de poésie sur la thématique de l'awara
- La visite de sites tels que le jardin botanique, le palmetum
- La mise en place d'un restaurant éphémère à Cayenne avec CAFHOREST et à Saint-Laurent avec les établissements scolaires
- La mise en œuvre d'un réseau de restaurants partenaires proposant des menus valorisant les fruits de palmiers
- Village gastronomique à Maripasoula (association fou seli fu kon sabi)
- Journée de l'alimentation locale et durable le 25 avril à Saint-Laurent du Maroni

Modalités de mise en œuvre et engagements de l'opérateur

Un comité de pilotage Journées Goût et Saveurs de Guyane (JGSG) est mis en place avec pour mission de proposer et valider la programmation 2025. Ce comité de pilotage est composé outre des différents services compétents du pôle Culture, Patrimoine et Identités, d'acteurs privés et publics (Associations, Etablissement de formation, université, restaurateurs, collectivités territoriales...).

L'opérateur :

- Coanimera le comité de pilotage JGSG et réalisera les compte-rendu de réunions.
- Soumettra au comité de pilotage une programmation tenant compte des actions incontournables mentionnées dans la rubrique « Actions incontournables à intégrer dans la programmation » mise en forme avec le budget prévisionnel associé dans la limite de l'enveloppe alloué à l'AMI
- Mettra en œuvre la programmation validée par la CTG
- Fera état régulièrement de l'avancée de l'opération à la CTG et signalera toutes les difficultés qui pourraient entraver la bonne marche de l'exécution du projet.
- S'engage à réaliser un bilan exhaustif des Journées Goût et Saveurs 2025 qui sera communiqué un mois après la fin du programme. Une vidéo récapitulative pourra être également réalisée

Engagement de la CTG.

La CTG fournira la liste de contacts des partenaires des éditions antérieures (établissements scolaires, restaurants, associations culinaires...).

Une pré-programmation sera également établie par les services compétents de la CTG tenant compte des éditions antérieures et des partenariats bien ancrés.

Critères d'admissibilité

Les candidats doivent avoir de solides références dans l'organisation et le suivi de manifestations d'envergure territoriale.

Les candidats doivent également être à jour de leurs obligations administratives et fiscales.

Dotation financière

Cet appel à manifestation est doté d'une enveloppe budgétaire de **29 500 €**.

L'opérateur devra solliciter le concours des collectivités locales et de sponsors pour compléter le budget de l'opération.

Calendrier

Le présent appel à manifestation sera publié sur le site de la CTG le **lundi 06 janvier 2025**.

Les dossiers de candidature devront être envoyés **avant le lundi 27 janvier 2025 à 18 h** (heure de Guyane).

Le choix de l'opérateur interviendra **le mercredi 29 janvier 2025**.

Versement financier

La CTG versera la dotation par tranche comme suit.

- 30 % à la signature du bon de commande (8 850 €)
- 40 % à la présentation du programme finalisé (11 800 €)
- 30 % à la clôture de l'opération (8 850€)

Dépôt du dossier

Le dossier devra être composé des pièces suivantes :

- un courrier signé manifestant de l'intérêt du candidat à présenter une offre ;
- une attestation SIRENE et un RIB ;
- un programme d'activités avec les lettres d'intention des partenaires liés à l'organisation ;
- un budget prévisionnel ;
- une attestation d'assurance de responsabilité civile.

et adressé par courriel avec accusé de réception à l'adresse :

patrimoinesculturels@ctguyane.fr.

L'objet du courriel devra porter la mention : « Réponse à l'AMI Journées Goût et saveurs 2025 ».

Communication

Cette manifestation se déroulera sous le haut patronage de la Collectivité Territoriale de Guyane. Le plan de communication devra afficher le logo de la Collectivité sur toutes les publications et sur les réseaux.

Des outils digitaux spécifiques à l'opération seront créés ou mis à jour (comptes Facebook/Instagram JGSG existants).

Renseignements techniques et administratifs

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h30 à 17 h.00

Contact administratif :

Tel 0594 27 58 27

Mel : florus.kitterimoutou@ctguyane.fr